Publié le 28 février 2020 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

# Jean-Luc Soulier désigné « Best Lawyer 2020 »

Nous avons le plaisir d'annoncer que Jean-Luc Soulier a été désigné « ***Best Lawyer 2020*** » par l'éditeur nord-américain Best Lawyers dans la catégorie Fusions et Acquisitions.

Best Lawyers publie chaque année l'un des principaux guides juridiques à travers le monde. Les nominations dans les classements édités par Best Lawyers sont intégralement basées sur une évaluation par des pairs exerçant dans le même domaine d'activité et au sein de la même zone géographique.

**Soulier Avocats** est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.